

**ARRETE**

Portant mise à jour plan local d'urbanisme ou (plan d'occupation des sols)

LE MAIRE

VU les articles L 123-1 à L 123-12, R.123-1 à R.123-22 du Code de l'Urbanisme et notamment les articles R 123-19, R 123-24 et R 123-22;

VU l'arrêté interministériel du 23.07.2013 modifiant l'arrêté du 30.05.1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit,

VU la Décision du Conseil Municipal du 16.01.98 portant approbation du plan local d'urbanisme ou (plan d'occupation des sols) de la commune de **CLOUANGE**

VU l'arrêté préfectoral du 27.02.2014 se substituant, en ce qui concerne le réseau des routes départementales, à l'arrêté préfectoral du 29.07.1999.

ARRETE

ARTICLE 1er : Le plan local d'urbanisme ou (plan d'occupation des sols) de la commune de **CLOUANGE** est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet, ont été reportées sur chacune des pièces intéressées de ce plan, les dispositions suivantes:

« Arrêté préfectoral du 27.02.2014 relatif au classement sonore des infrastructures routières de transports terrestres (réseau des routes départementales) et à l'isolement acoustique des bâtiments affectés par le bruit sur le territoire du Département de la Moselle ».

ARTICLE 2ème : La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public :

1°) à la Mairie.

2°) à la Préfecture de la Moselle.

3°) dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires de la Moselle :  
17, quai Wiltzer à METZ.

ARTICLE 3ème : Le présent arrêté sera affiché en Mairie durant un mois.

ARTICLE 4ème : Des copies du présent arrêté seront adressées :

1°) au Préfet,

2°) au Sous-Préfet,

3°) au Directeur Départemental des Territoires de la Moselle.

Fait à **CLOUANGE**, le **28 MAI 2014**

LE MAIRE,



ANNEXE 1

D7	D603 à Lorry-lès-Metz	Lorry-lès-Metz, Metz	3 hors agglo 4 en agglo	100 30
D72	A4 à Ham-sous-Varsberg	Porcelette, Ham-sous-Varsberg, Saint-Avoid	3 hors agglo 4 en agglo	100 30
D73	D72 à Allemagne	Creutzwald, Ham-sous-Varsberg	3 hors agglo 4 en agglo	100 30
D8	N52 à D9	Rombas, Clouange	4	30
D8	RN52 à rue d'Amnéville à Mondelange	Amnéville, Gandrange, Mondelange	3	100
D8	rue d'Amnéville à Mondelange à D10	Mondelange	4	30
D8	D10 à D8bis	Mondelange	3	100
D8BIS	D8 à D1	Mondelange, Hagondange, Ay-Sur-Moselle	4	30
D80	Betting à D603	Freyming-Merlebach, Betting	3 hors agglo 4 en agglo	100 30
D82A	D82 à Allemagne	Sarreguemines	4	30
D9	Moyeuvre-Grande à RN52	Moyeuvre-Grande, Rosselange, Clouange, Rombas	3	100
D9	D10 à D112D	Uckange, Fameck, Richemont	3 hors agglo 4 en agglo	100 30
D906	A4 à D952	Aumetz,	3	100
D910	D656 à N61	Guenviller, Macheren, Seingbouse, Farébersviller, Ippling, Hundling, Sarreguemines, Metzging, Diebling, Tenteling, Théding	3 hors agglo	100
D910	A31 à D913	Louvigny, Cheminot, Pagny-lès-Goin	4 en agglo	30
D910	D20 à D603	Tritteling-Redlach, Bambiderstroff, Laudrefang, Longeville-lès-Saint-Avoid, Saint-Avoid, Pontpierre, Faulquemont	3	100